

REGLEMENT CONCERNANT LES ADMISSIONS D' ELEVES

Places disponibles

L'école Jacques Prévert ouvre une campagne d'inscription au niveau MS (28 élèves) et au niveau CP (16 nouveaux élèves). Pour les autres niveaux de classes, des propositions de place peuvent être faites en fonction des places éventuellement libérées.

Le nombre de places disponibles, à chaque niveau, est restrictif. Il dépend de la qualité pédagogique que l'école entend mettre en oeuvre, des normes de sécurité à respecter, et de la configuration de chaque salle de classe.

Traitement des dossiers

Les dossiers sont classés par ordre d'arrivée à l'école, par groupes de priorité suivants :

Priorité 1 : Les enfants des personnels de l'école.

Priorité 2 : Elèves ayant ou ayant eu un frère ou une soeur à l'école.

Priorité 3 : Elèves venant du réseau des écoles françaises AEFÉ de Londres pour les inscriptions au CP et pour 9 élèves provenant de la Petite Ecole Française pour les inscriptions en MS.

Priorité 4 : Elèves venant d'une école de France (école publique ou privée sous contrat), d'un établissement AEFÉ à l'étranger, ou suivant les cours du CNED.

Priorité 5 : Autres élèves par dates de dépôts de dossiers

Pour l'admission en CP, une commission d'admission est organisée chaque année avec l'ensemble des écoles françaises de Londres.

Ce document a été produit pour clarifier et informer les parents et les adultes responsables. Il n'étend ni ne réduit les droits contractuels ou légaux qui régissent les rapports entre l'école et les parents. Son contenu est à utiliser en toute bonne foi, mais n'a pas de valeur légale.